

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 29 SEPTEMBRE 2014**Objet : MISSION LOCALE JEUNES BRESSE DOMBES CÔTIÈRE : ADHESION DE LA CCI**

Membres élus présents : MM BAILLY - BUGAUD - CAUCHOIS - CAUQUY - MME DAMELET - MM. FONTENAT - FRATTA - GINOT - GIREAU - GUDERZO - JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MONNET - PHILIBERT - PIERROT - MME PRADEL - MM. REY - VERNE

Intervention du Président BAILLY

La Chambre est sollicitée par la Mission Locale Jeunes Bresse Dombes Côtière pour devenir membre de son Conseil d'Administration.

Pour la Chambre, l'adhésion à la Mission Locale Jeunes permettra de renforcer les liens qu'elle entretient déjà avec cette structure, notamment au travers d'actions telles que le Forum "1 semaine pour 1 emploi" ou le Rallye Emploi, et de poursuivre ainsi le développement de ses partenariats en faveur de l'emploi des jeunes, tout en veillant à la nécessaire adéquation entre leurs aspirations et les besoins des entreprises.

Le Bureau vous propose de désigner **Guillaume Echavidre**, titulaire, et **Julie Civaux**, suppléante, pour représenter la Chambre au Conseil d'Administration de la Mission Locale Jeunes Bresse Dombes Côtière.

L'Assemblée, vu l'exposé du Président Bailly, donne son accord pour que la CCI de l'Ain adhère au Conseil d'Administration de la Mission Locale Jeunes Bresse Dombes Côtière et valide les désignations telles que présentées ci-dessus.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	35
- Nombre de Membres présents	19
- Nombre de voix pour	19
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Original signé

Patrice FONTENAT
Vice-président Secrétaire

Jean-Marc BAILLY
Président